

Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Besier
Levrault

Affiché le 88

ID : 062-200035442-20220405-DEL2022_032-DE

Communauté de Communes du Sud Artois
Budget Annexe SPANC 2021
Délibération 2022-032 du 5 avril 2022.

DELIBERATION DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
sur le Compte Administratif
sur le Compte de Gestion
sur l'affectation des Résultats

Nombre de Membres en exercice : 88
Nombre de membres présents : 44
Nombre de suffrages exprimés : 66
Votes Contre 0 Pour 66
Date de convocation : 28 mars 2022

La séance ouverte, la Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Gérard DUE, Vice-président, délibérant sur le Compte Administratif 2021 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | |
|----------------------------------|---------------------|----------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | | 255 144,77 |
| Part affectée à l'investissement | | |
| Opérations de l'exercice | 164 140,29 | 100 080,38 |
| TOTAUX | 164 140,29 | 355 225,15 |
| RESULTAT DE CLOTURE | | 191 084 ,86 |

| INVESTISSEMENT | |
|---------------------|----------------------|
| DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| | 4 071,68 |
| 6 599,96 | 8095,00 |
| 6 599,96 | 12 166,68 |
| | 5 566,72 |

| ENSEMBLE | |
|---------------------|----------------------|
| DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| | 259 216,45 |
| 170 740,25 | 108 175,38 |
| 170 740,25 | 367 391,83 |
| | 196 651,58 |

Besoin de financement
Excédent de financement

| |
|----------|
| 5 566,72 |
|----------|

Restes à Réaliser DEPENSES
Restes à Réaliser RECETTES

| |
|------------|
| 100 000,00 |
| 106 600,00 |

Besoin total de financement
Excédent total de financement

| |
|-----------|
| 12 166,72 |
|-----------|

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

| |
|------------|
| 191 094,86 |
|------------|

au compte 1068 (recettes d'investissement)

au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Affiché le

Berser
Levrault

ID : 062-200035442-20220405-DEL2022_032-DE

Ont signé au registre des délibérations : Mmes P. COPIN, N. LEBRUN, E. GARRET, E. COTTEL, V. THIEBAUT, A.M. BARBIER, F. LETURCQ, I. GU
MANECHEZ, G. MYKOLAJCZAK, I DREMEAUX,

MM. J.F. LALY, Y. RICHEZ, B. DOBOEUF, F. TAMAYO, B. ROUSERE, A. DAMHEC, A. LEJOSNE, J. MAURER, B. VAILLANT, G. BOURY, R. LELEU, J. WEEXSTEEN, J.C. MAYEUX, B. CAILLE, L.
MUCHEMBLED, G. DUE, J.P. WISSOCQ, J.C. DERUE, O. HOUPLAIN, Ph. LEFORT, D. TABARY, H. COPIN, D. LEDRU, J.P. LORENT, D. BIZART, M. FLAHAUT, D. CARON, D. DHOUILLY, B. HIEZ, D.
PORET, J.F. DERCOURT, M. LALISSE, F. CARON, J. BONNAY, R. VAN CAENEGHEM, D. BEDU, M. BLONDEL, Th. ROUCOU, F. FOURNIER, D. BOUQUILLON, J.M. LECORNET, A.M. LECAT.

Mme D. TABARY, absente et excusée, a été suppléée par M. L. CHATELAIN,
Mme A.S. DELAUTTRE, absente et excusée, a été suppléée par M. F. CHATELAIN,
M. Ph. LESAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. D. LABOURE,
M. E. BIANCHIN, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DELATTRE,
M. P. VISENTIN, absent et excusé, a été suppléé par M. A. LESAGE,
M. J. PETIT, absent et excusé, a été suppléé par M. N. GAMAY,
M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. L. DEMARLE,

Mme B. MERLIN, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE,
Mme R. MAGGIOTTO, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE,
Mme Martine BONIFACE, absente et excusée, a donné pouvoir à M. F. FOURNIER,
M. F. SELLIER, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme E. DROMART.

Pour expédition conforme.

Le Président,

M. Gérard DUE



Certifié et rendu exécutoire
par affichage le 5 avril 2022
et transmission en Préfecture

Le Président,

Jean Jacques COTTEL



DEL 2022-032 du 5/04/2022

Finances – CA 2021

Budget Annexe SPANC.